



Plan de Paysage du Nord Grande-Terre

Séminaire Antilles-Guyane
Plan de Paysage
5 et 6 décembre 2017



Plan de Paysage du Nord Grande-Terre

**Un enjeu majeur et fédérateur pour les politiques
d'aménagement du territoire et de développement de
la CANGT**





Plan de Paysage du Nord Grande-Terre

La CANGT

- **5 communes : Anse-Bertrand, Port-Louis, Petit-Canal, Morne-à-l'Eau et Le Moule**
- **324,5 km²**
- **58 697 hab. (base INSEE 2017) soit 29% de la population de la Grande-Terre et 14% de la Guadeloupe**



Plan de Paysage du Nord Grande-Terre *Plateaux de Vigie et de Saint Jacques*





Plan de Paysage du Nord Grande-Terre Plateau de Sainte-Marguerite





Plan de Paysage du Nord Grande-Terre *Plateau de Sainte Marguerite (suite)*



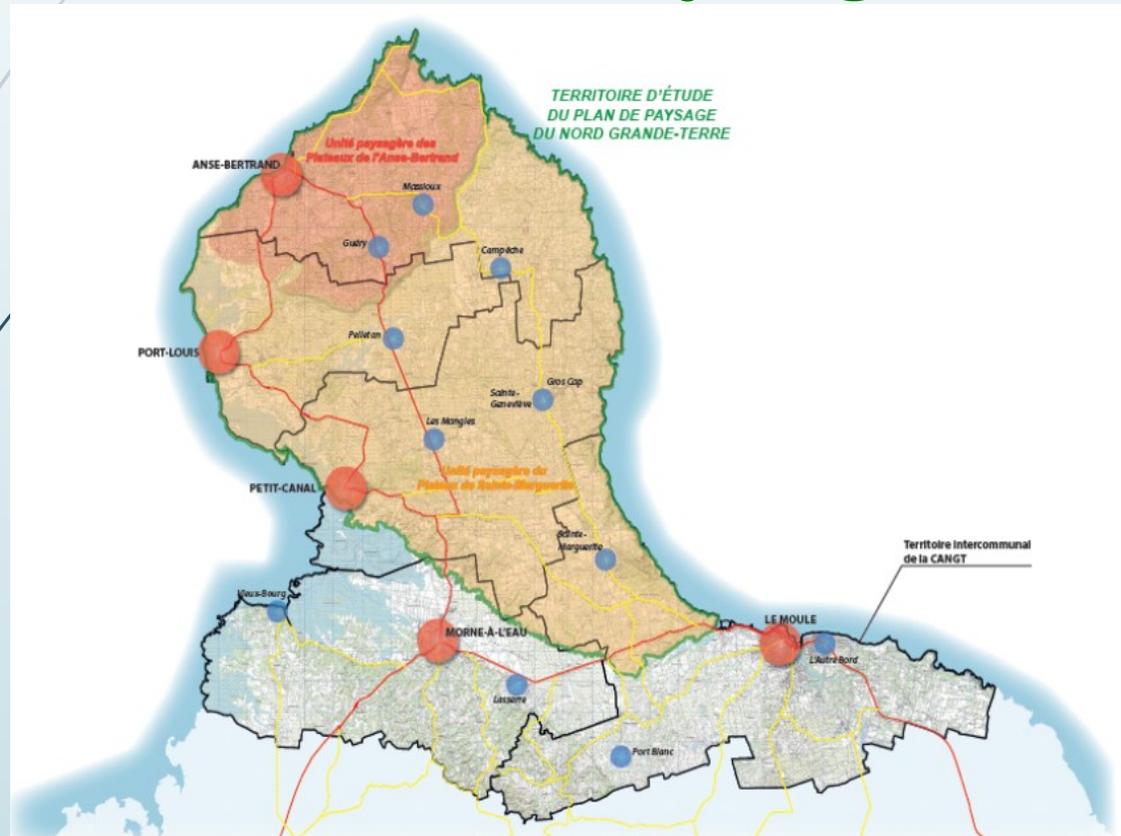


Plan de Paysage du Nord Grande-Terre

Le territoire d'étude

- **2 unités paysagères** identifiées par l'Atlas des Paysages des Paysages de l'archipel Guadeloupe (2011) : le plateau de Sainte-Marguerite (154 km² sur les communes de Petit-Canal, Port-Louis, Morne-à-l'Eau, le Moule et l'Anse-Bertrand) et les plateaux de l'Anse-Bertrand (48 km², sur les communes de Port-Louis et l'Anse-Bertrand). Ce choix assure une forte cohérence paysagère au territoire d'étude.
- **3 plateaux calcaires** (plateau de Sainte-Marguerite, plateau de Saint-Jacques et plateau de la Vigie) inclinés d'Est en Ouest, représentant un exemple typique de « Horst », une structure de plateaux successifs disposés en marches d'escaliers avec :
 - de hautes falaises bordées de fourrés secs à l'Est (l'Anse-Bertrand, Petit-Canal, le Moule)
 - et des côtes basses à l'Ouest, ennoyées sur une grande partie du littoral avec de vastes ensembles de mangrove et de marais (Petit-Canal, Port-Louis).
- **Une importante biodiversité** : nombreux inventaires naturalistes (ZNIEFF, ZICO, ...) et plusieurs périmètres de protection réglementaire (Réserve de Biosphère, Ramsar, Espaces Remarquables du Littoral, Réserve Biologique Dirigée....).

Plan de Paysage du Nord Grande-Terre



Le territoire d'étude concerne la totalité des territoires communaux d'Anse-Bertrand et de Port-Louis, une grande partie de Petit canal et une faible partie de Morne-à-l'eau et Le Moule.

Mais l'intégralité du NGT est couverte par des études de portée intercommunale :

- **Les Grands Fonds** (Morne-à-l'Eau et Le Moule) : Plan de Paysage 2013-2015 des Grands Fonds porté par la CA Riviera du Levant ;
- **La Plaine de Grippon et le Canal des Rotours** (Morne-à-l'eau et Petit-Canal) : Projet de site classé du Canal des Rotours initié par la commune de Morne-à-l'Eau et porté par la DEAL Guadeloupe e ;
- **Les Falaises de la Grande Vigie, de l'Est Grande-Terre et la Barre de Cadoue** (Anse-Bertrand, Port-Louis et Petit-Canal) : Projet porté par la DEAL Guadeloupe.



Plan de Paysage du Nord Grande-Terre

Les attentes du Nord Grande-Terre

Outre, les enjeux identifiés dans l'Atlas des paysages de Guadeloupe (préservation de l'espace face aux activités humaines, lutte contre l'étalement urbain,...) et la nécessaire articulation avec les PLU des 5 communes membres, les résultats de cette étude serviront de support à la déclinaison en terme d'**Objectifs de Qualité Paysagère** pour :

- La priorité ciblée du Programme LEADER 2014-2020 : ***Assurer le développement durable du Nord Grande-Terre en s'appuyant sur son authenticité.***
- **Les 4 ambitions du Projet de territoire de la CANGT** actuellement en cours d'élaboration à savoir :
 - *Territoire solidaire et d'innovation sociale*
 - *Territoire d'agro-transformation*
 - *Territoire attractif*
 - *Territoire à énergie positive*



Plan de Paysage du Nord Grande-Terre

Les attentes du Nord Grande-Terre (suite)

- Définir des orientations susceptibles d'être prises en compte dans les documents réglementaires ou de planification (futur SCOT, PLU, futur site classé,...) : développement de l'urbanisation et zones prioritaires, non-constructibilité
 - en précisant les espaces agricoles ou naturels à **préserv**er, à **resta**urer, à **valoriser**, insertion paysagère et recommandations architecturales,...
 - en identifiant clairement les **changements à apporter aux documents en vigueur**.
 - en précisant les **actions à ne pas reproduire ou à mettre en place** pour minimiser les impacts sur le paysage
- Faire le lien avec des projets ou dispositifs d'envergure portés par la CANGT : Boucle du Nord Grande-Terre, Lizinn santral, Convention TEPCV, PCAET, ...



Plan de Paysage du Nord Grande-Terre

MERCI
DE VOTRE ATTENTION

